

Goulots d’approvisionnement, chantiers retardés et situation financière complexe : la crise des matériaux de construction dure et impacte le secteur du bâtiment

*Note de conjoncture sur la crise des matériaux dans le domaine de construction
de bâtiment*

6 avril 2022

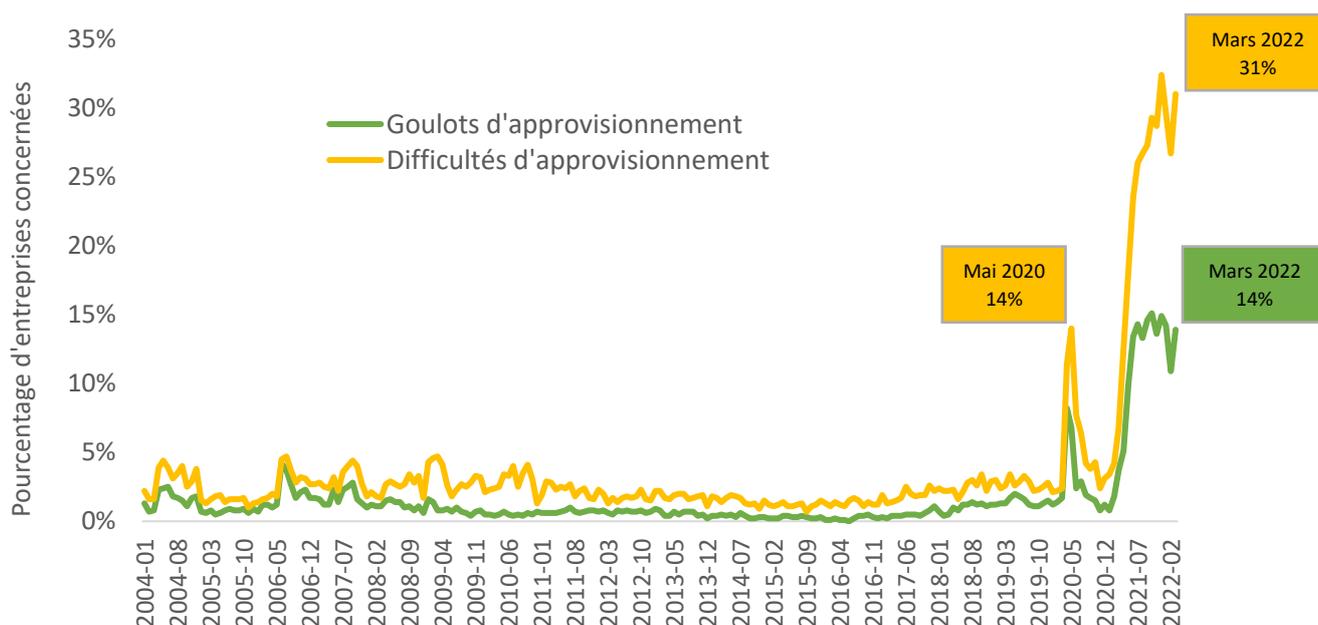
Introduction

En 2020, la pandémie du Covid-19 a fragilisé les industries du monde entier. Le secteur du bâtiment, qui a subi des arrêts de chantiers à cause des confinements, n'a pas été épargné. Conséquences de la crise sanitaire et de la reprise économique qui a suivi, des tensions sur les approvisionnements en matériaux sont apparues, donnant progressivement naissance à une crise des matériaux, caractérisée par un risque de pénurie et une forte hausse des prix. Près de deux ans plus tard, alors que la crise sanitaire et ses conséquences sont encore présentes, la récente intensification de la guerre en Ukraine a accentué la crise des matériaux. Celle-ci semble perdurer et fait naître des inquiétudes sur l'activité des professionnels du bâtiment.

I – Les entreprises du secteur du bâtiment sont de plus en plus nombreuses à rencontrer des difficultés d'approvisionnement

Dès la fin de la première période de confinement en France, en juin 2020, les entreprises du secteur du bâtiment ont reporté des difficultés d'approvisionnement en matériaux. L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment de l'INSEE permet de recueillir l'avis des professionnels du secteur sur leur activité et leurs perspectives d'activité [1]. Un échantillon d'entreprises de plus de dix salariés est interrogé sur plusieurs aspects de leur activité dont les difficultés d'approvisionnement. Ainsi, en mars 2022, 31% des entreprises du bâtiment de plus de dix salariés déclarent faire face à des difficultés d'approvisionnement, celles-ci constituant un obstacle limitant la production (Graphique 1). De plus, 14% déclarent faire face à un goulot d'approvisionnement : ces entreprises sont dans l'incapacité d'accroître leur production si elles reçoivent plus de commandes [2]. Depuis qu'il est mesuré (1990), ce chiffre n'a jamais été aussi haut que sur la période 2021-2022.

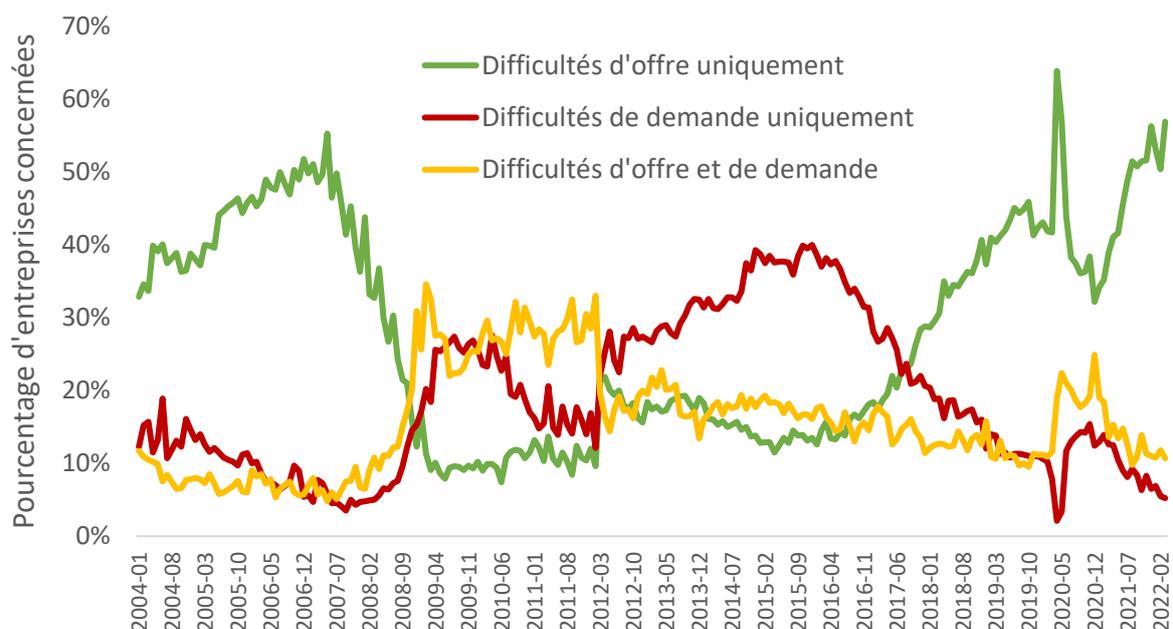
Graphique 1 : Pourcentage d'entreprises du bâtiment de plus de 10 salariés déclarant subir des difficultés d'approvisionnements ou des goulots d'approvisionnements depuis 2004



Source : INSEE, Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment, consulté en 03/2022

L'enquête INSEE de conjoncture permet de mesurer les difficultés à la fois liées à l'offre et à la demande des entreprises du bâtiment. Les données récentes montrent que c'est, en effet, du côté de l'offre que les entreprises du bâtiment ont le plus de difficultés. Le pourcentage d'entreprises déclarant rencontrer des difficultés de demande uniquement baisse depuis décembre 2020 contrairement à celui des entreprises déclarant rencontrer des difficultés d'offre uniquement qui augmente depuis le début de l'année 2021, alors qu'il avait diminué de 32 points entre avril et décembre 2020.

Graphique 2 : Pourcentage d'entreprises du bâtiment de plus de 10 salariés déclarant subir des difficultés d'offre uniquement, de demande uniquement, ou d'offre et de demande depuis 2004



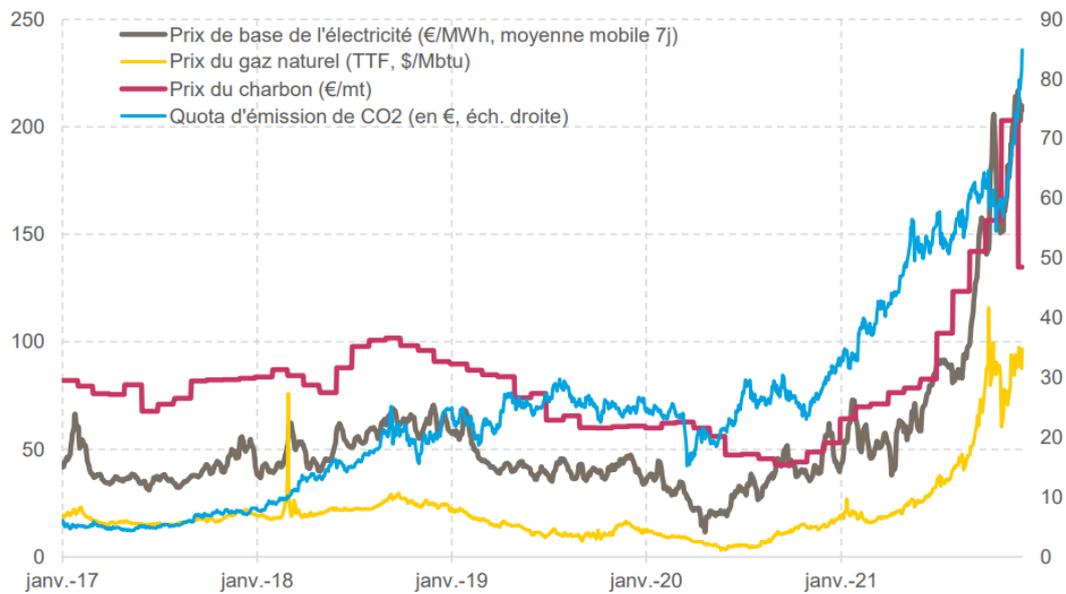
Source : INSEE, Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment, consultée en 03/2022

Ces difficultés d'approvisionnement concernent tout le secteur du bâtiment et tous les types de chantiers, selon la Fédération Française du Bâtiment [3]. Les entreprises, n'ayant pas ou peu de stock, se retrouvent confrontées à l'indisponibilité des matériaux, à laquelle s'ajoute une forte hausse des coûts de ceux-ci.

II – La hausse des coûts : cause principale de la crise des matériaux

La reprise de l'activité après la première vague de la crise sanitaire du Covid-19 a provoqué la multiplication des demandes, sur un intervalle de temps très court. En parallèle, la filière d'approvisionnement commençait à peine à se réorganiser après une période d'arrêt. Mais la reprise d'activité a aussi été synonyme d'augmentation des coûts de l'énergie en 2021 (Graphique 3). D'après ce graphique, le prix de base de l'électricité, par exemple, a été multiplié par 10 entre la fin du premier trimestre 2020 et fin 2021. En conséquence, les prix des matériaux ont fortement augmenté (Graphique 4), leur fabrication nécessitant des processus très énergivores (la fonte, par exemple). C'est le cas de l'acier, des demi produits en aluminium ou des éléments en béton dont l'augmentation des coûts atteint 80%, 60% et 7% respectivement, par rapport à janvier 2020, même si tous les matériaux sont concernés.

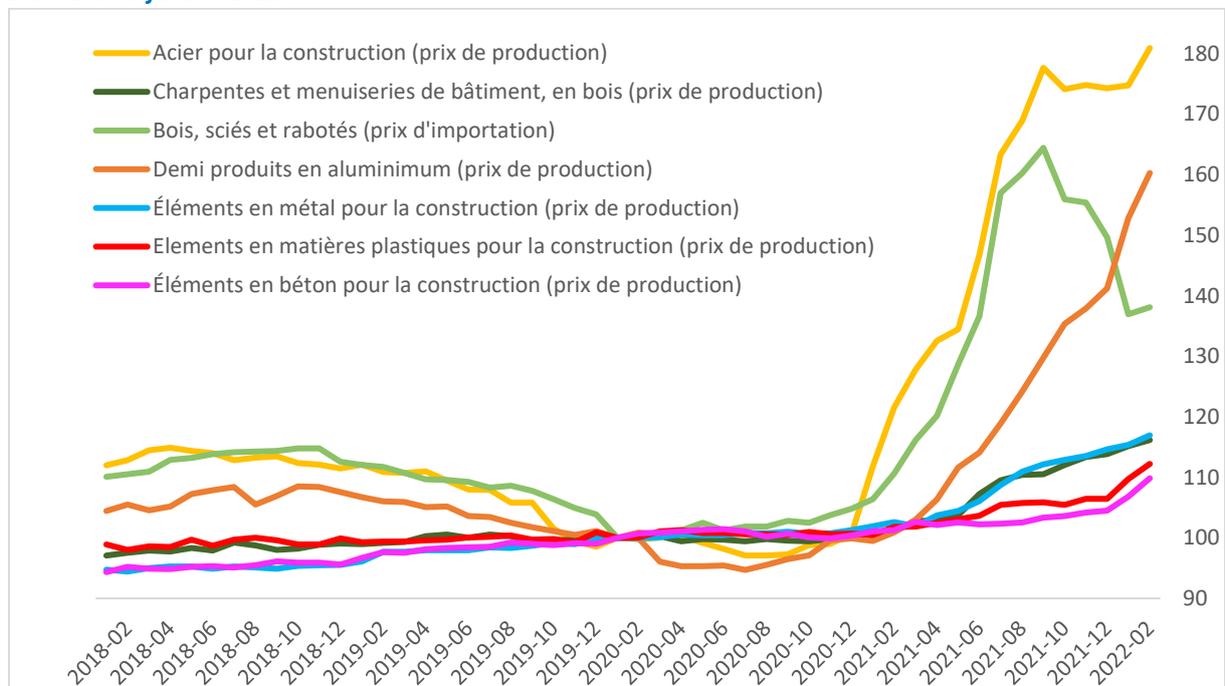
Graphique 3 – Chronique des prix du gaz, de l'électricité, du charbon et des quotas de CO2



Note : Le prix de base de l'électricité, le prix du gaz naturel et le prix du charbon se lisent sur l'échelle de gauche. Les quotas d'émission de CO₂ se lisent sur l'échelle de droite.

Source : Les entreprises face à la hausse des prix du gaz et de l'électricité, Bpifrance, Le Lab, consulté en mars 2022

Graphique 4 : Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français ou indices des prix d'importation pour quelques matériaux depuis 2018
Base 100 en janvier 2020



Note : Le prix de production de l'industrie française pour le marché français correspond aux prix des biens issus des activités de l'industrie française et vendus sur le marché français. Le prix d'importation correspond aux prix des biens issus des activités de l'industrie étrangère et importés sur le marché français.

Source : données INSEE, consultées en mars 2022

L'acier, en particulier, en plus de l'augmentation des coûts de l'énergie, subit de plein fouet les conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine qui s'est intensifié le 24 février 2022. Ces deux pays sont les premiers pays tiers fournisseurs d'acier à l'Union Européenne [4]. De fait, si le conflit venait à durer, les répercussions sur les prix pourraient être plus fortes encore ; l'arrêt complet de la production conduirait à des pénuries.

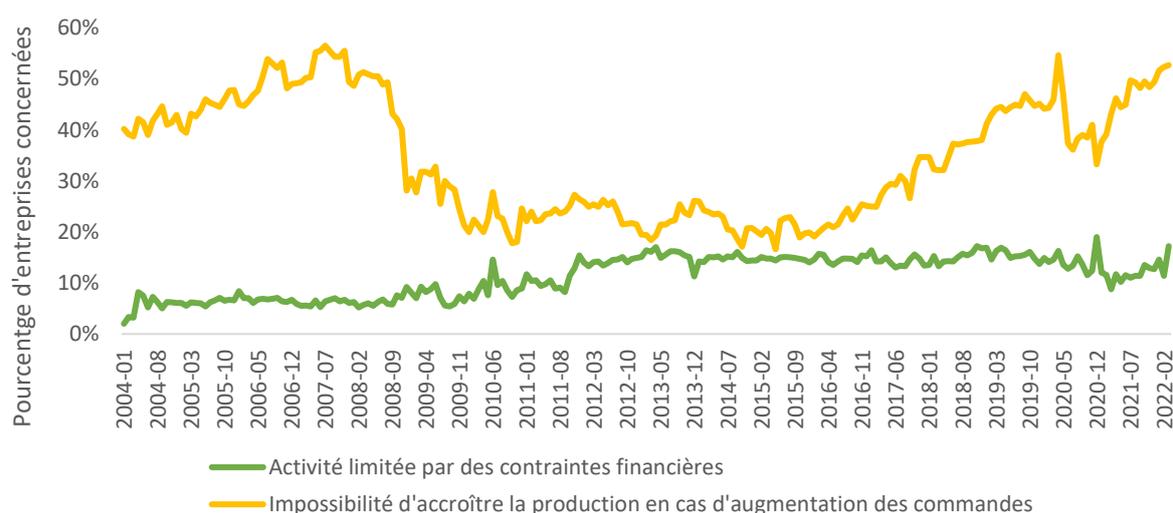
III – Conséquences de la crise des matériaux : les chantiers sont retardés, les coûts ne sont pas répercutés

La raréfaction des matériaux ainsi que la hausse de leurs coûts entraînent des conséquences sur l'activité des entreprises. D'après une enquête du CREDOC réalisée pour le Conseil national de l'ordre des architectes en novembre 2021, trois quarts des chantiers sont perturbés par l'indisponibilité des matériaux [5]. Les chantiers, petits ou grands, accumulent énormément de retard, voire s'arrêtent.

De plus, les entreprises du bâtiment doivent faire face aux coûts supplémentaires des énergies et des matériaux qu'elles ne peuvent pas répercuter sur leurs clients qui ont généralement validé des devis non révisables. Les marges des entreprises risquent alors d'être négativement impactées. A l'avenir, pour faire face à ces hausses des coûts et préserver leur situation économique, les entreprises du bâtiment doivent proposer des devis plus chers et, par conséquent, moins compétitifs [6].

Dans ce contexte, l'activité des entreprises du bâtiment risque d'être ralentie. La crise sanitaire d'abord, puis la crise des matériaux désormais, entraînent des pertes de productivité. En mars 2022, 17% des entreprises du bâtiment déclarent avoir une activité limitée par des contraintes financières, soit le double par rapport à mars 2021 (Graphique 5). 53% des entreprises du bâtiment sont dans l'impossibilité d'accroître leur production en cas d'augmentation des commandes (Graphique 5), confirmant ainsi le risque de ralentissement de l'activité de ces entreprises.

Graphique 5 : Opinions des entreprises du bâtiment concernant leur activité depuis 2016



Source : INSEE, Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment, consulté en mars 2022

Cette crise des matériaux offre peu de visibilité aux entreprises du bâtiment. Si elle venait à durer, elle pourrait menacer, à termes, les emplois. Il y a donc un enjeu de soutien des entreprises du bâtiment. Quant aux défauts d'approvisionnement, les alternatives sont minces. Les fournisseurs sont aussi impactés par la hausse des coûts des énergies et par la guerre en Ukraine.

IV - Impacts de la pénurie des matériaux pour les architectes

En plus des entreprises du secteur du bâtiment, les architectes sont également impactés par la crise des matériaux. Les architectes constataient déjà au mois de janvier que 50% des chantiers subissaient un retard dû à la pénurie de matériaux, avec des dépassements de délais compris entre 10 et 30% du délai initial. 19% d'entre eux considéraient que le retard était supérieur à 30%, voire que le chantier était à l'arrêt [5].

66% des architectes interrogés considéraient que les appels d'offre de travaux qu'ils avaient lancés dans les 6 derniers mois, avaient un coût 10% à 30% supérieur à ce qu'ils avaient prévu ; 13% des interrogés estimaient que les résultats des appels d'offre dépassaient les prévisions de plus de 30% [5]. Ces impacts, notamment dus à la crise des matériaux d'après les architectes interrogés, se constataient tant pour les marchés publics que pour les marchés privés, et tant sur des petits que sur des grands projets. Face à cette situation, 60% des architectes constataient que leurs clients avaient prévu de modifier leurs projets pour en diminuer le coût.

Conclusion

En somme, après une période d'activité à l'arrêt, forcée par la pandémie de Covid-19, entre mars et mai 2020, l'activité du secteur du bâtiment avait amorcé une reprise économique. La dynamique de reprise a cependant vite été freinée au cours de l'année 2021 à cause d'une crise des matériaux. Cette dernière est caractérisée par, d'une part, des difficultés d'approvisionnement et, d'autre part, une hausse des coûts des matériaux elle-même due à une hausse des coûts des énergies. En conséquence, les chantiers prennent beaucoup de retard et la situation financière des entreprises du secteur se retrouve menacée. Les dépassements de coûts et retards sur les chantiers constatés fin 2021 du fait de la crise des matériaux, risquent de s'aggraver encore avec la crise géopolitique liée à la guerre en Ukraine.

Bibliographie

[1] INSEE – Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1206/>

Consulté le 30 mars 2022.

[2] INSEE – Eclairage – Manque de main-d'œuvre, difficultés d'approvisionnement : de la gêne au goulot d'étranglement - octobre 2021

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5431498?sommaire=5431514>

Consulté le 6 avril 2022.

[3] « Guerre en Ukraine : les professionnels du BTP naviguent encore plus à vue, les clients aussi », Franceinfo, C.B., 18 mars 2022

[Guerre en Ukraine : les professionnels du BTP naviguent encore plus à vue, les clients aussi \(francetvinfo.fr\)](https://www.francetvinfo.fr/guerre-en-ukraine/les-professionnels-du-btp-naviguent-encore-plus-a-vue-les-clients-aussi)

Consulté le 30 mars 2022.

[4] Alliance des minerais, minéraux et métaux (A3M) – Commerce extérieur pour l'acier France et UE

<https://www.a3ms.fr/donnees-economiques/statistiques/commerce-exterieur-france-et-ue/>

Consulté le 30 mars 2022.

[5] CREDOC – « Relance et pénurie de matériaux » - Enquête réalisée pour le CNOA en novembre 2021.

Les principales conclusions de l'enquête sont disponibles ici :

Conseil national de l'Ordre des architectes – « La pénurie de matériaux pèse sur les agences d'architecture », 4 janvier 2022

[La pénurie de matériaux pèse sur les agences d'architecture | Ordre des architectes](https://www.cnoa.fr/la-penurie-de-matieres-premiere-pese-sur-les-agences-d-architecture)

Consulté le 30 mars 2022.

[6] « Les aciéristes touchés de plein fouet par les hausses de prix de l'énergie », Les Echos, Anne Feitz, 28 septembre 2021

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/industrie-lourde/les-acieristes-touche-de-plein-fouet-par-les-hausses-de-prix-de-lenergie-1350174>

Consulté le 30 mars 2022.